

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Version revue et corrigée après adoption en Conseil d'administration le 20 juin 2019.

**Conditions de publication aux Annales**

**Un membre SGN** doit être à jour de trois années de cotisation + abonnement pour pouvoir soumettre un article aux *Annales*. La franchise accordée annuellement est de 15 pages [texte, illustrations et bibliographie compris - une page complète des *Annales* comporte environ 8.200 caractères et espaces]. Cette franchise peut être portée à 20 pages si plusieurs cosignataires de la même note sont membres de la Société et à jour de leurs cotisation + abonnement. Le prix de la page de dépassement (texte ou planche) en N&B est fixé à 10 €, et en couleur à 25 €.

**Pour tout auteur non-adhérent**, la franchise accordée annuellement est de huit pages. Le prix de la page de dépassement (texte ou planche) en N&B est fixé à 15 €, et en couleur à 40 €.

Si un article qui a été sollicité par la SGN dépasse le quota de pages de franchise, la Société peut envisager d'en prendre en charge au moins une partie. Ce point est négociable.

Si besoin est, une aide pourra être fournie aux auteurs peu expérimentés en matière de publication scientifique. Pour toute question complémentaire, contacter le Rédacteur-en-chef : [didiertorz@gmail.com](mailto:didiertorz@gmail.com) (Didier TORZ).

**Informations générales**

Soumettre un article pour publication aux ASGN implique que celui-ci n'a pas été soumis à une autre revue et que le ou les auteurs respecte(nt) la charte de « Politique et éthique éditoriales » de la revue [en ligne : <http://sgn.univ-lille.fr/index.php?page=Publications>].

Un formulaire de cession des droits d'auteur devra être signé avant l'acceptation définitive du projet d'article, en particulier pour autoriser la mise en ligne sur le Web des articles des ASGN (après une période d'embargo de 6 mois). Les droits de reproduction des articles, y compris de leurs illustrations, sont réservés à la revue. La reproduction en nombre de tout ou partie d'un article doit faire l'objet d'une demande écrite préalable ou d'un courriel adressé au Rédacteur-en-chef.

Les aspects nomenclatureaux des articles de systématique (paléontologie) doivent se conformer aux recommandations des divers codes internationaux de nomenclature des organismes : *Code international de nomenclature zoologique*, *Code international de nomenclature botanique*, *Code international de nomenclature des bactéries*, taxonomie des virus (*classification Baltimore* ou *classification de l'International Committee on Taxonomy of Viruses*), etc.

Les spécimens types des organismes fossiles et autres spécimens décrits, figurés et/ou mentionnés doivent être enregistrés et déposés dans une institution publique, de statut national ou régional, qui peut en assurer la conservation et l'accessibilité. Les numéros d'inventaire doivent être précisés.

Les objets et sites stratigraphiques décrits, figurés et/ou mentionnés doivent se conformer au *Guide stratigraphique international* (guide de classification, terminologie et procédure en stratigraphie) de l'Union Internationale des Sciences Géologiques : <http://www.iugs.org/>.

Les projets d'articles doivent être soumis au Rédacteur-en-chef avant le 15 mai pour être publiés dans le tome de l'année en cours. Chaque manuscrit est évalué par au moins deux rapporteurs. L'auteur peut suggérer au comité éditorial des ASGN les noms de deux relecteurs avec leurs coordonnées (courriel, adresse, téléphone).

**Structure et format des projets d'articles**

Soumission : Les projets d'article sont adressés à la revue :

**SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DU NORD**

c/o Université de Lille – Campus Cité Scientifique, bâtiment SN5 (Sciences de la Terre)

F-59655 Villeneuve d'Ascq cedex (France)

Rédacteur-en-chef : [didiertorz@gmail.com](mailto:didiertorz@gmail.com) (Didier TORZ)

Les projets d'article (textes et illustrations) seront soumis par voie électronique au format 'doc' ou bien 'docx' de préférence. Tout manuscrit non conforme peut être retourné.

Structure : Le texte doit être traité avec la police Times ou Times New Roman, taille 12, à double interligne avec des marges d'au moins 2,5 cm, et justifié au moins à gauche. Chaque page doit être numérotée. Il est recommandé aux auteurs de se reporter à un fascicule récent des *Annales* [accessibles en ligne : <https://iris.univ-lille.fr/handle/1908/32/browse>].

Les articles sont rédigés en Français ou en Anglais de style scientifique. Ils doivent comporter les rubriques suivantes [cf. le modèle de présentation annexé aux Instructions] :

- ✓ **TITRE EN FRANÇAIS** ;
- ✓ **Titre en Anglais** (traduction exacte) ;
- ✓ Prénom(s) et NOM(S) de(s) auteur(s) avec en appel (1) (2) etc. leur(s) adresse(s) professionnelle(s) et électronique(s) à la suite ;
- ✓ Résumé en Français n'excédant pas 350 mots pour publics experts ;

- ✓ Résumé en Anglais (traduction exacte) pour publics experts ;
- Résumé tous publics en Français d'une demi-page (soit env. 4.000 caractères et espaces) ;
- 'Abstract' tous publics en Anglais d'une demi-page (soit env. 4.000 caractères et espaces) ;
- ✓ 5 mots clés en Français ;
- ✓ 5 'key words' en Anglais (traduction exacte) ;
- ✓ Dépôt dans ZooBank des actes nomenclatureaux (au sens du *Code International de Nomenclature Zoologique*, 1999) publiés dans les articles de paléontologie, AVANT la soumission de ces articles sur le *Official Registry of Zoological Nomenclature* (ZooBank) à l'adresse suivante : [www.zoobank.org](http://www.zoobank.org) (voir [www.iczn.org/content/about-zoobank](http://www.iczn.org/content/about-zoobank)) ; concernant les articles de paléobotanique, les auteurs se référeront à : Knapp *et al.* 2011, Changes to publication requirements made at the XVIII International Botanical Congress in Melbourne - what does e-publication mean for you? *BMC Evolutionary Biology*, 11: 251-254 (voir l'*International Code of Nomenclature for algae, fungi, and plants*).
- ✓ Texte de l'article avec la chronologie suivante des titres :
  - I. INTRODUCTION [centré]
  - 1) Historique [justifié à gauche]
    - a) Premières études [décalé vers la droite]
- ✓ A la fin du texte, un paragraphe de remerciements mentionnant les rapporteurs et toute personne ayant, de près ou de loin, aidé à l'élaboration de l'article.
- ✓ Dans le texte courant, les références aux illustrations ou aux tableaux de l'article seront présentés de la façon suivante : (Fig. 1), (Fig. 2A-B), (Fig. 5-6), (Pl. I), (Pl. II, fig. 1a), (Tabl. 1) ; les références aux auteurs seront au format suivant : Dupont (1971), Dupont (2005, fig. 7), (Dupond, 1956), (Dupond, 1956, 1981), Dupont & Martin (2003), (Dupont & Martin, 2003 ; Dupont & Dupond, 1950), Dupont & Dupond (1934, p. 45).
- ✓ Les auteurs suggéreront l'emplacement souhaitable de leurs illustrations par la mention suivante, écrite **en rouge et gras** : **[Insérer ici Fig. X (ou Tabl. Y) sur 1 (ou 2) colonne(s)]**
- ✓ Les descriptions systématiques doit se conformer aux usages courants des revues de paléontologie : nom du taxon avec auteur et date, synonymie, matériel type, étymologie, matériel étudié, niveau stratigraphique type, localité type, diagnose, description, comparaisons ; utiliser nov. sp., nov. gen., nov. fam., nov. comb., etc. ; utiliser les italiques pour les noms de genres et d'espèces ; dans la mesure du possible, les références bibliographiques des auteurs de noms de taxons cités doivent figurer dans la liste bibliographique ;
- ✓ BIBLIOGRAPHIE dans l'ordre alphabétique suivant la forme ci-dessous :
  - NOM Initiale du prénom, 2<sup>e</sup> NOM Initiale du prénom, etc. Année. Titre. *Revue* [nom en toutes lettres], **Volume** : pages.
  - NOM Initiale du prénom, 2<sup>e</sup> NOM Initiale du prénom, etc. Année. *Titre du livre ou du volume*. Collection [facultatif] ; Editeur, Ville : pages.
  - NOM Initiale du prénom, 2<sup>e</sup> NOM Initiale du prénom, etc. Année. Titre. *In* NOM Initiale du prénom, 2<sup>e</sup> NOM Initiale du prénom, etc. ed. (eds), *Titre du livre ou du volume*. Collection [facultatif] ; Editeur, Ville : pages.
  - NOM Initiale du prénom, 2<sup>e</sup> NOM Initiale du prénom, etc. Année. Titre. *In* NOM Initiale du prénom, 2<sup>e</sup> NOM Initiale du prénom, etc. ed. (eds), *Titre du volume ou du fascicule*. *Revue* [nom en toutes lettres], **Volume** : pages.
  - NOM Initiale du prénom Année. *Titre de la thèse*. Université, Nom du diplôme (Date) : volumes, pages.
- ✓ Les légendes des illustrations et des tableaux (Exemple : Fig.1. ; Tabl. I.), à la suite du texte de l'article, sur une ou des pages séparées, avec l'indication des échelles et la signification des abréviations, en Français et en Anglais.

**Illustrations** : Les figures, tableaux ou planches sont au format 'jpeg' avec une bonne résolution (2000 pixels de large pour une page verticale). La taille des figures ou planches ne doit pas être supérieure à 165 mm de large sur 240 mm de haut (sur deux colonnes) ou 80 mm de large sur 240 mm de haut (sur une seule colonne).

**Epreuves** : Les épreuves seront adressées sous forme de fichiers 'pdf' à l'auteur correspondant et devront être retournées corrigées dans un délai inférieur ou égal à deux semaines.

**Diffusion des articles des Annales** : Les articles sont distribués aux auteurs sous le format électronique 'pdf' aux conditions suivantes :

- pour un 1<sup>er</sup> auteur membre de la SGN : pdf gratuit sous réserve que l'auteur se sera acquitté des frais de dépassement au cas où l'article ferait plus de 15 pages (20 pages s'il y a plus d'un auteur membre SGN) ;
- pour un 1<sup>er</sup> auteur non-membre : pdf gratuit sous réserve que l'auteur se sera acquitté des frais de publication au cas où l'article ferait plus de 8 pages — voir ci-dessus.

## Droits d'auteurs / copyright

Dans tous les cas, si une illustration comporte un ou des éléments d'origine extérieure à l'auteur (photo ou dessin repris d'un autre article par exemple), l'origine de cet élément ou de ces éléments doit être indiquée clairement (auteur, année, référence, éditeur, copyright, etc.). De la même façon, si un extrait de texte d'un autre article ou chapitre de livre ou article issu du World Wide Web est cité dans le texte, l'origine de cet extrait doit être indiquée clairement (auteur, année, référence, éditeur, copyright, etc.).